

Mess^r S. Ludovic
Blancardi. 12
Paris 1641.

Paris.

43

Monsieur,

Je m'acquiesce d'une, jà trop ancienne dette; mais qui a
vieux dans l'assent de quelque bonne adresse, que je fais
establir d'avoir rencontré ^{très} sagement, et de pouvoir faire
passer ce saquet par les mains du S^r Campanini, qu'il
vous a plu m'assigner à Paris. Il y a 5. figures
de diverse position de ma petite demeure: dont la
situation n'est pas tout à fait dans l'intervall où
vous l'imaginez, mais plus vers le midy, au coing
d'une plaine entourée ^{de} deux rangs de Tilliers, où
de vostre temps estoit ce qu'on appelloit des stables, ou
des Princes Thuyx. J'auroy bien envie de vous
monstrer, comme quoy j'occupe ceste habitation; et
particulièrement comme les muses y logent en splendeur
et liberté, parmi une Librairie d'assez de considération
mais cela est indigne de v^{ost}re loisir et attention. Je
v^{oy} adjoustray qu'une récrimination de l'offre de
v^{ost}re belle maison, que vous me faictes avec tant
de civilité, pour quand mes enfants seront en aage
de vous y aller servir et honorer; en vous priant
au reciproque de faire estat qu'il ne sera jamais
rien reçu dans ces murailles avec plus de contenance,
que v^{ost}re personne, monsieur, ou ceux que vous
ordonnez de vous y dépendre. mais ce me plains
jusques à present ~~de~~ de M. v^{ost}re fils; ne l'ayant
veu que par isclair, comme l'Année passée il me
rendit v^{ost}re lettre à Amsterdam. Je veux bien que
vous ordriez l'attachent à la vocation où vous le

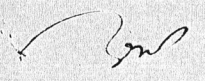
destinez prudemment. mais cela ne doit pas l'empesch
de faire par fois un tour à la Cour, moins de venir
seauoir par l'esperuue, quel estat on fault estre moy de
l'amitie' de son digne Pere; obligez moy de luy en
doxner les impressions qu'il fault, et de croire
que je ne souffriray pas, qu'il se perde ses peines, pour
autant que s'y estend mon Pouuoir.

En second lieu, monsieur, ce paquet vous produira un
Volume des sottises de ma sèur, avant que je fus
à autruy. Il y a assez long temps de leur edition.
mais il y a plus entre icy et le Vjmerberg; de quel
comme vous le moignez encor vous souuenir, il m'a
semblé que ne rejetteriez les petits fruits de l'age, par
merisi, de celui dont vous auex souffert l'obligement
quasi abubon et incunabulis. quoy qu'il en soit,
j'espere que la Variete vous en assaisonnera le d'oy
et en fin claritas peccata regel. depuis ceste edition
il s'est accumulé de bien merueilleuse matiere pour
un second Volume entre mes mains, toutes occupez
qu'elles sont pour la Cour et l'Estat; et des amiz
qui prennent plaisir à se tromper avec moy, me prient
il y a long temps de le donner au public: sed vix
ego credulus illis; et quand l'envie m'en prendroit,
je ne voy pas où prendre le loisir de creuoir tant
de mauuais papier, et de l'arranger pour la presse.

Cependant, il y a un an et plus que par occasion
d'un discours que j'eus, avec leurs Aex^{tes} sur le

mauvais et scandaleux usage des nos Orgues d'Eglise,
 je compris en peu de ~~feu~~ feuilles ce qui me
 sembloit venir en consideration sur le sujet. Et en
 fin, par cest Dieu, les Imprimeurs me l'ont amene.
 En voy-ci un Exemplaire pour une Seure de passechiff.
 Si vous l'y employez, ie vous demande en grace d'en
 exposer la substance à quelques uns de vos
 grands Theologiens, pour en scaavoir leurs sentimens.
 Les plus celebres de nostre Academie et de nos
 Eglises, me sermoient tous ces jours par de fort
 doctes lettres qu'ils sont des miens, sans exception,
 et qu'il conuient de sanctifier les choses profanes ou
 indifferentes dans l'Eglise par leur fin; qui ne
 tendant point à ce qui est du deuoir de la creature
 envers le Createur, n'y scauroit estre souffert sans
 offense. Vous me direz à loisir, et en trois lignes,
 si il vous plaist, si je sens plus le fagel à Geneue
 qu'en Hollande. Pardonnez à mes longues importunités
 monsieur, et les imputez à la pleine confiance que
 j'ay en votre affection pour moy et mes petits efforts.
 ce n'est que pour un coup, et n'en debuez craindre
 un aultre de long temps. Je finis de sorte de
 voir cest page quasi plene, et n'ose plus, que
 vous dire, que je suis absolument, et sans reserve

Monsieur



Monsieur, Je ferois la grande si me trouue eschois du
 passage de celuy qui de bascois auoir rhuin ce Paquet à Paris et
 mes regale en suite de le recommander à m. Grand Vll. si en l'autre

A la Haye le 12. de
 Mars 1641

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]